



GWP/ PNE Bénin
Partenariat National de l'Eau du Bénin

DRAFT

**COMPTE RENDU
SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU PNE-Bénin
(INFOSEC, Cotonou, 11 décembre 2006)**

décembre 2006

INTRODUCTION

Le Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE Bénin), est né en 2001 de la volonté des acteurs du secteur de l'eau du Bénin avec l'appui du Partenariat Mondial pour l'Eau (GWP).

Conformément à ses prescriptions statutaires, le réseau a tenu sa deuxième session semestrielle de son Conseil d'Administration au titre de 2006 le lundi 11 décembre de ladite année dans la salle de conférence de l'INFOSEC à Cotonou.

Le présent rapport qui rend compte du déroulement de la réunion s'articule autour de trois points (03) points :

- Contexte spécifique
- Objectifs et résultats attendus
- Principales recommandation de la session.

1. CONTEXTE SPECIFIQUE

La deuxième réunion du CA du PNE-Bénin s'est tenue à la veille de la préparation de l'Assemblée Générale des membres et partenaires du PNE-Bénin prévu pour février 2007.

2. ORDRE DU JOUR DE LA SESSION

2.1. Ordre du jour

Les principaux inscrits à l'ordre du jour sont

- Etude et adoption du compte rendu de la réunion du CA du mardi 7 février 2006 ;
- Etude et adoption des rapports d'activités de 2006 ;
- Etude et adoption du programme d'activités et du budget de l'année 2007 ;
- Préparation de l'Assemblée Générale de janvier 2007 des partenaires du PNE-Bénin
- Divers

3. PRODUITS DE LA SESSION

3.1. Mise en route de la session

La mise en route de la session a été marquée notamment par l'intervention du Président du PNE-Bénin le Professeur Abel AFOUDA ainsi que la présentation de l'Agenda de déroulement de la session par le Secrétaire Exécutif du réseau, Monsieur Armand K. HOUANYE.

Dans son allocution, le Président du réseau, après avoir souhaité la bienvenue aux administrateurs, a précisé le contexte spécifique et les objectifs de la présente session du Conseil d'Administration du PNE-Bénin.

Sur les dix sept (17) Institutions membres du Conseil d'Administration du PNE-Bénin, quatorze (14) étaient présentes à la session :

- Faculté des Sciences Techniques de l'Université d'Abomey-Calavi
- Direction Générale de l'Eau
- Direction Générale de l'Environnement
- OFEDI – ONG
- Groupement Féminin de l'Association des Usagers d'Eau de Kolokondé
- Fédération des Unions Communales d'Associations d'usagers d'eau de l'Atlantique (F/UCAUE- Atlantique)
- Direction Générale de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB)
- APIC- ONG
- Helvetas/ Programme d'Appui aux Communes en Eau et Assainissement
- Association Départementale des Organisations Professionnelles des Eleveurs de Ruminants (UDOPER)
- Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
- Association Villes Propres – Bénin (AVP-ONG)
- Direction Résidente du Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement à faible coût au Bénin ;
- TEN SEERI – ONG.

La session a également connu la participation du Secrétariat Exécutif et de deux membres de la Commission Technique des Experts du PNE-Bénin.

3.2. Principales décisions de la session et mise en œuvre

La synthèse des interventions des administrateurs suite à ces présentations se présentent comme suit :

N°	LIBELLES	Décision	Mise en œuvre de la décision
01	Rapport d'Activités Techniques 2006	- Adopté	- Décision exécutée de janvier à décembre 2007
02	Point Financier Janvier-Septembre 2006	- Adopté	- Décision exécutée de janvier à décembre 2007
03	Programme d'Activités et Budget 2007	- Adopté	- Décision exécutée de janvier à décembre 2007
04	Adhésion au réseau	<ul style="list-style-type: none"> - l'adhésion au réseau doit se matérialiser par des engagements exprimés tant par les structures centrales que par les structures décentralisées de l'administration publique. Ces structures devront se mettre en règle par rapport au paiement des frais d'adhésion et des cotisations annuelles prévues par les documents statutaires du réseau - le paiement des frais d'adhésion et des cotisations concerne toutes les structures membres. 	- Prise en compte de la décision dans le cadre du montage des Termes de référence de la mission d'étude portant sur l'élaboration du Schéma de Développement et de Renforcement des Capacités des Partenariat Locaux de l'Eau du Bénin

N°	LIBELLES	Décision	Mise en œuvre de la décision
		<ul style="list-style-type: none"> - chaque administrateur est responsabilisé pour motiver et susciter le paiement effectif et régulier des frais d'adhésion et des cotisations annuelles par sa structure de base - le GWP étant non exclusif, la non adhésion ou le non paiement des frais d'adhésion ou des cotisations annuelles ne doit pas dispenser le Partenariat de collaboration avec n'importe quelle structure intéressée - par ailleurs, il a été clarifié que l'adhésion au PNE-Bénin ne dispense pas tout membre quelconque d'adhérer au GWP. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport définitif provisoire de la mission est disponible pour étude et suggestions d'amélioration à prendre en compte dans la finalisation de l'étude
05	Propositions à prendre en compte dans la relecture des Statuts et Règlement Intérieur du PNE-Bénin	<ul style="list-style-type: none"> - Revoir les textes et statuts du réseau en vue de l'adoption des nouvelles versions lors d'une AG à programmer 	<ul style="list-style-type: none"> - Idem
06	Dispositions à prendre pour faire face à l'absence et/ ou l'indisponibilité de certains membres du CA	<ul style="list-style-type: none"> - Faire le point et recruter de nouveaux membres pour remplacer les administrateurs absents du territoire national ou qui ne sont pas disponibles, par appel à candidatures en confiant la gestion de la procédure de sélection à la CTE - présenter les nouveaux membres recrutés lors de la prochaine Assemblée Générale du PNE-Bénin 	<ul style="list-style-type: none"> - Lors de l'AG du 16 février 2007 les postes de Secrétaire Générale et de Communicatrice ont été pourvus
07	Date AG de février 2007	<ul style="list-style-type: none"> - Première quinzaine du mois de février 2007 	<ul style="list-style-type: none"> - L'AG a été organisée le vendredi 16 février 2008
08	Critères de choix des participants à l'AG de février 2007	<ul style="list-style-type: none"> - Envoyer des lettres de relance pour l'adhésion aux structures membres fondateurs et faire le point à quelques semaines de l'AG - Faire participer à l'AG les structures en règle pour l'adhésion 	<ul style="list-style-type: none"> - Cette décision a été mise en œuvre tout en ouvrant l'AG aux structures membres n'ayant pas encore honoré lesdits engagements
09	Ordre du jour de l'AG de février 2007	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter et restituer aux participants à l'AG l'ensemble des activités techniques et financières exécutées depuis 2001 	<ul style="list-style-type: none"> - Décision exécutée lors l'AG du 16 février 2007

3.3. Recommandation de la session

Les administrateurs du PNE-Bénin ont recommandé la mise en place d'une collaboration entre la SONEB et le PNE-Bénin à travers notamment ses relais ou Partenariats Locaux de l'Eau dans les départements, en vue d'assurer la promotion de la GIRE et la protection des champs et ouvrages de captage d'eau. A cet effet, le PNE-Bénin devra amener la SONEB à soutenir les Partenariats Locaux de l'Eau à travers leur responsabilisation pour l'exécution des activités d'intérêts socioéconomiques pour lesquelles des financements sont disponibles.

Il se dégage également des travaux de la session que la collaboration à développer avec la SONEB devra se faire aussi les autres directions centrales et techniques des ministères sectoriels impliqués dans la gestion et l'utilisation des ressources en eau au Bénin. Il s'agit notamment de la Direction Générale de l'Eau, la Direction Générale de l'Energie, la Direction Générale de l'Environnement, la Direction du Génie Rural, la Direction des Pêches, l'Agence Béninoise pour l'Environnement, la Délégation à l'Aménagement du Territoire, ainsi que l'Association Nationale des Communes du Bénin.

Les administrateurs ont enfin recommandé à ce que le PNE-Bénin plaide en direction du Gouvernement et de la SONEB pour l'approfondissement de la connaissance des ressources en eau du barrage de Savè, avant toute exploitation desdites ressources en eau pour des fins d'approvisionnement en eau potable des communes de Savè, Dassa, Glazoué et Savalou.

CONCLUSION

La session du Conseil d'Administration du PNE-Bénin du 11 décembre 2006 a permis aux administrateurs de prendre des décisions requises pour le développement du réseau et assurer la réussite de l'organisation de l'Assemblée Générale des membres et partenaires prévue pour février 2007.

Les administrateurs tout en adoptant les rapports d'activités physiques et financières de la période janvier-septembre 2006 ainsi que le plan de travail et le budget de l'exercice 2007, ont formulé des recommandations dont l'opérationnalisation devra permettre l'amélioration des performances actuelle du réseau.

Au nom des membres du Comité de Directeur, le Président du PNE-Bénin a rassuré les administrateurs de la mise en œuvre effective des décisions et recommandations issues de la session.

ANNEXE 1 : Liste de présence des participants

N°	Nom	Prénoms	Poste de Responsabilité	Provenance
1	AFOUDA	Abel	Président	Cotonou
2	TOUPE	André	Vice-Président	Cotonou
3	ASSOGBA H.	Amélie	Secrétaire Générale	Cotonou
4	MISSAHOGBE	André	Trésorier Général	Cotonou
5	BABALOLA	David	Représentant du Directeur Général de la SONEB Membre	Cotonou
6	TAKPARA	Alidou	Membre	Parakou
7	HADONOU	A. Messan	Membre	Parakou
8	TIDJANI	Aboubakar	Membre	Gogounou
9	DEGILA	Simon	Membre	Cotonou
10	BIAOU	Adolphe	Membre	Natitingou
11	DONOU MASSOU SIMEON	Pulchérie	Représentant de la Directrice Générale de l'Environnement Membre	
12	ISSA	Adiatou	Membre	Kolokondé
13	AZONSI	V. Félix	Représentant du Directeur Général de l'Eau Membre	Cotonou
14	ZOSSOU	Elidja	Représentant de Monsieur GOUSSANOU Barthélémy Membre	Porto-Novo
15	YADOLETON	Malomon Jean	Directeur Résident du CREPA-Bénin Institution hôte PNE-Bénin	Cotonou
16	AFFOGBOLO	Simplice	Chef Service Administratif et Financier du CREPA-Bénin Institution PNE-Bénin	Cotonou
17	HOUANYE	K. Armand	Secrétaire Exécutif	Cotonou
18	AKAMBI	Liamidi	Membre de la Commission Technique des Experts	Porto-Novo
19	ADJINACOU	Cyriaque	Membre de la Commission Technique des Experts	Cotonou